

COMPTE RENDU REUNION INTERMINISTERIELLE DU 6 AOUT 2026

Contexte et objectifs de la réunion

- Réunion de suivi hebdomadaire co-animée par les cabinets des ministres Lescure, Farandou et Papin, sur l'impact économique et social des incendies en Gironde, dans les Landes et dans le Var ;
- Objectif : faire le point sur les mesures décidées depuis la dernière réunion et recueillir les remontées des acteurs économiques
- Plan d'action gouvernemental en trois temps : soulager la trésorerie, relancer l'activité et accompagner la reconstruction

Messages portés par Amir Reza-Tofighi, Président des Entrepreneurs

Amir Reza-Tofighi a rappelé que de nombreuses entreprises de Gironde, des Landes et du Var sont fortement impactées sans être directement sinistrées. Elles ont cependant besoin d'être accompagnées. Il demande à cet effet, **l'élargissement du dispositif renforcé d'activité partielle** dès lors qu'elles connaissent des baisses d'activité significatives.

Il a également alerté sur la situation des entreprises ayant recruté des salariés en CDD dont les contrats n'ont plus d'objet. Il propose un critère simple : toute entreprise ayant recruté un salarié en CDD saisonnier sur le même poste l'été dernier doit pouvoir bénéficier de l'activité partielle, que ce soit le même salarié ou non, sans exigence d'ancienneté de deux ans.

Il a par ailleurs rappelé que de nombreuses entreprises ont encore des factures impayées de la part de grands donneurs d'ordre. Il appelle de ses vœux qu'elles soient traitées en priorité.

Enfin, il a demandé que les banques fassent preuve de diligence à l'endroit des entreprises concernées, et que les assureurs traitent rapidement les dossiers de sinistre.

Alertes formulées par Nicolas Dayot, président de la Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air (FNHPA) et membre du Comité exécutif des Entrepreneurs

Nicolas Dayot salue les mesures annoncées, mais rappelle l'interdépendance de toute la chaîne touristique (hébergement, restauration, loisirs, transport) : les annulations touchant les hébergeurs se répercutent sur l'ensemble des acteurs.

La saison est fortement affectée mais pas terminée. D'où l'urgence d'agir vite pour sauver le mois d'août et limiter les pertes de septembre. Il recommande une campagne médiatique ciblant les touristes européens (Allemands, Britanniques, Danois) via Atout France et un dispositif de suivi conjoncturel pour mesurer les impacts réels sur le terrain.

Sur le secteur du camping, la situation selon les zones (Landes moins touchées que la Gironde et le Nord-Bassin), avec des taux d'occupation qui se sont effondrés (jusqu'à 10 % au lieu de 100 %), un mois d'août compromis (40 % de la fréquentation annuelle) et des annulations qui s'étendent à septembre.

Côté assurances, les retours sont défavorables : la plupart des contrats excluent la perte d'exploitation sans dommage, à l'exception d'un assureur britannique. Côté banques, les discussions sur le réaménagement des échéances sont en revanche mieux engagées.

Activité partielle – État des lieux et questions ouvertes

- 2 000 **demandes d'activité partielle** déposées pour 2,5 millions d'heures prévisionnelles et 20 500 salariés concernés ; 200 autorisations d'ores et déjà accordées
- Le Premier ministre s'est engagé à **compenser intégralement le reste à charge** pour les entreprises de **moins de 250 salariés** situées en zones sinistrées ou évacuées
- L'indemnisation reste à **60 % du salaire brut** (droit commun), avec une prise en charge intégrale du reste à charge pour les PME concernées
- **Point de friction majeur** : la mesure ne concerne que les entreprises sinistrées ou évacuées. Les entreprises indirectement touchées (baisse d'activité hors zone d'évacuation) relèvent d'un examen **au cas par cas et avec reste à charge de droit commun pour l'employeur (allocation de 36%)**.
- **Saisonniers** : les règles actuelles sont jugées trop restrictives
- **Report bienveillant** des échéances fiscales et sociales possible sur demande auprès des Directions régionales des finances publiques (DRFIP) pour les entreprises sinistrées
- Un PGE (prêt garanti par l'État) type Covid **n'est pas retenu** pour l'heure
- La piste d'un **fonds de soutien** avec la région Nouvelle-Aquitaine est à l'étude, que l'Etat pourrait abonder
- Nécessité de mieux connaître l'ampleur réelle des besoins avant de calibrer les dispositifs
- Point de vigilance : les remboursements d'assurance se font **hors taxe**, obligeant les entreprises à avancer la TVA, qui pèsera sur les trésoreries
- Impact réel sur la trésorerie estimé à **2 à 2,5 mois** pour certaines entreprises (juillet sinistré + août en attente d'autorisation + paiement début septembre)
- Les banques ont communiqué sur des mesures d'aménagement (report et rééchelonnement d'échéances, crédit-bail).

Filière tourisme

- L'ensemble de la chaîne touristique est impactée : hébergeurs, restaurateurs, loisirs, transport
- **HCR (hôtels, cafés, restaurants)** : baisses d'activité jusqu'à 50–80 %, alors que le mois d'août représente la quasi-totalité du CA annuel
- **Camping** : certains établissements à 10 % de taux d'occupation au lieu de 100 % ; août = 40 % de la fréquentation annuelle ; annulations étendues à septembre
- **Sites de loisirs (SNELAC)** : baisse de fréquentation de 50–85 %, baisse de CA de 45–89 % ; l'activité partielle **n'est pas utilisable** (soigneurs animaliers, surveillants baignade, techniciens indispensables même à parc vide)

- **Airbnb** : impact chiffré en dizaines de millions d'euros pour les hébergeurs particuliers, qui **ne bénéficient pas** des dispositifs d'activité partielle ou d'assurance ; engagement dans un plan de communication pour relancer les réservations
- Demande d'une **campagne de communication éclair** nationale et internationale (Atout France + Airbnb)

Réseaux (énergie et télécoms)

- **Enedis** : tous les clients sont réalimentés ; phase de consolidation du réseau basse et moyenne tension en cours
- **RTE** : situation nominale rétablie ; dernier ouvrage remis en service le 5 août ; phase de diagnostic approfondi des installations (suies, réseaux souterrains, fibre optique)
- **Télécoms** : normalisation en cours ; des sites temporaires sont déployés dans les zones les plus touchées ; reconstruction du réseau fixe **longue et complexe** (centaines de poteaux touchés) ; cadre permanent d'autorisation (voirie, circulation) en cours de demande